

ÉLECTION DU COMITÉ DE DIRECTION DU DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 2024

DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

À remplir et à envoyer au District par <u>courrier recommandé avec accusé de réception avant le jeudi 30 mai 2024</u> à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.

Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Élection du Comité de Direction ».

Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)
NOM:
Prénoms :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse du domicile :
Adresse électronique :
Numéro de licencié :
Club : ou Membre individuel
* Déclare me porter candidat à l'élection du Comité de Direction du District du Val-d'Oise de Football Et me présenter au titre suivant (cocher la case idoine) :
☐ Membre individuel ou membre d'une association affiliée à la F.F.F.
☐ Arbitre (répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.a)
Éducateur (répondant aux critères d'éligibilité du 13.2.2.b)
☐ Femme licenciée
☐ Médecin (fournir un document officiel attestant exercer ou avoir exercé cette profession)
Représentant du football diversifié (Foot Entreprise, Football Loisir, Futsal, Football pour tous)
* Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F. et 13.2.1 des Statuts du DVOF, déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet
. D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
. D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,
qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.
Fait à le

Par ailleurs, doivent être joints à la déclaration de candidature :

- Une copie d'une pièce d'identité du candidat,
- → Le cas échéant, tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité

La candidature sera jugée recevable ou non par la Commission de Surveillance des Opérations Électorales